



18 mai 2026 [Paix et sécurité](#)

<https://news.un.org/fr/story/2026/05/1158860>

Palestine : malgré le cessez-le-feu, destructions et déplacements forcés se poursuivent



© Adobe Stock/Michel Angelo Opr

Palestine : malgré le cessez-le-feu, destructions et déplacements forcés se poursuivent

18 mai 2026 | [Moyen-Orient](#)



Le cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas a réduit l'ampleur des violences dans la bande de Gaza, mais les tueries et destructions se poursuivent, tandis que les déplacements forcés en Cisjordanie occupée atteignent un niveau « jamais vu depuis des décennies », a averti lundi à Genève un haut responsable du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Le cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas a réduit l'ampleur des violences dans la bande de Gaza, mais les tueries et destructions se poursuivent, tandis que les déplacements forcés en Cisjordanie occupée atteignent un niveau « jamais vu depuis des décennies », a averti lundi à Genève un haut responsable du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Le chef du bureau du [HCDH](#) dans le territoire palestinien occupé, Ajith Sunghay, présentait le dernier rapport de l'agence couvrant la période allant du 7 octobre 2023 au 31 mai 2025, après les attaques menées par le Hamas contre Israël et l'offensive israélienne qui a suivi à Gaza.

Le rapport documente des violations massives du droit international, y compris des atrocités, et évoque des crimes de guerre ainsi que de possibles crimes contre l'humanité commis par des parties israéliennes et palestiniennes.

« Un an plus tard, malgré le cessez-le-feu conclu en octobre 2025, les conséquences durables des schémas que nous avons documentés restent visibles », a déclaré M. Sunghay.

Selon le défenseur des droits humains, le cessez-le-feu « a réduit l'ampleur immense des violences observées jusque-là et ouvert un espace humanitaire limité ».

« Mais les tueries et la destruction des infrastructures se poursuivent presque quotidiennement, et la situation humanitaire générale demeure désastreuse », a-t-il ajouté, tout en accusant également le Hamas de continuer ses propres violations, « y compris contre la population de Gaza ».

Le responsable onusien a souligné que la période examinée a été marquée par un niveau sans précédent de Palestiniens tués par les forces israéliennes, par un renforcement du contrôle israélien sur les Palestiniens et leurs terres, ainsi que par des actes « préoccupants » de la part des autorités palestiniennes et de groupes armés palestiniens, notamment des tirs indiscriminés de roquettes contre Israël et des prises d'otages.

Attaques meurtrières et violences dévastatrices

Selon le rapport, les groupes armés palestiniens ont commis des crimes de guerre et de possibles crimes contre l'humanité lors des attaques du 7 octobre 2023 et des jours suivants contre des civils en Israël, tuant au moins 1.124 personnes, prenant des otages et tirant pendant plus d'un an des milliers de missiles non guidés vers le territoire israélien.

Les anciens otages libérés ont fourni des témoignages crédibles faisant état de torture et de mauvais traitements, y compris de violences sexuelles, a indiqué M. Sunghay.

Dans le même temps, « Israël a déclenché une violence dévastatrice et une dépossession à Gaza et en Cisjordanie, commettant des crimes de guerre et de possibles crimes contre l'humanité », a affirmé le chef du bureau du HCDH.

Il a précisé que le rapport conclut que l'ensemble de la conduite israélienne à Gaza soulève de « graves préoccupations » quant au respect par Israël de son obligation de prévenir les actes relevant de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Blocus, famine et déplacements

« Les Palestiniens n'ont aucun moyen d'assurer leur survie ou de protéger leurs proches, alors que des centaines de personnes ont été tuées depuis l'annonce du cessez-le-feu », a déclaré M. Sunghay.

Selon lui, l'armée israélienne a tué 72.769 Palestiniens à Gaza depuis le 7 octobre 2023, « dans leurs maisons, dans des abris pour déplacés, dans des hôpitaux, des écoles, des lieux de culte, dans les rues, alors qu'ils faisaient la queue pour recevoir de l'aide ou tentaient de pêcher en mer ».

Le responsable a également dénoncé le blocus imposé à Gaza, affirmant qu'il « a entraîné une famine et des conditions de faim généralisée annoncées puis confirmées », causant la mort de centaines de personnes.

« Toute utilisation de la faim comme méthode de guerre contre des civils constitue un crime de guerre et peut, dans certaines conditions, relever du crime contre l'humanité, voire du génocide », a-t-il insisté.

M. Sunghay a également évoqué les déplacements à Gaza, qui suscitent des inquiétudes concernant un nettoyage ethnique et des transferts forcés de population. Selon lui, des habitants ont fui des quartiers aujourd'hui détruits, alors que les forces israéliennes poursuivent « la démolition illégale de bâtiments à travers Gaza », y compris des habitations s'en contenant encore « des milliers de corps palestiniens non récupérés ».



© UNOCHA Près de 700 Palestiniens, répartis dans neuf localités de Cisjordanie, ont été déplacés depuis le début de l'année 2026 en raison d'attaques de colons.

Expansion « sans précédent » des colonies

Concernant la Cisjordanie occupée, le responsable du HCDH a indiqué que le rythme des déplacements forcés y est « sans précédent depuis des décennies », qualifiant l'expansion des colonies israéliennes de « sans précédent ».

« Les forces militaires et policières israéliennes ainsi que les colons tuent de plus en plus de Palestiniens en toute impunité, souvent ensemble », a-t-il affirmé.

Depuis les attaques du 7 octobre 2023, 1.096 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie, dont environ 20 % d'enfants, selon lui.

Le rapport affirme également que les attaques de colons sont « régulièrement menées avec le soutien, l'acquiescement ou la participation des forces de sécurité israéliennes ».

Selon M. Sunghay, le gouvernement israélien a intensifié « la militarisation du mouvement des colons », les protégeant de toute responsabilité et tirant désormais « activement profit de la violence des colons comme catalyseur de son programme déclaré d'annexion ».

L'expansion des colonies a augmenté de 80 % depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, avec 102 nouvelles colonies venant s'ajouter aux 127 existantes auparavant, a-t-il indiqué.



UNRWA Le camp de réfugiés palestiniens de Nour Shams, situé à seulement 3 kilomètres de la ville de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, après l'opération des forces israéliennes qui a duré plus de 55 heures entre le 18 et le 21 avril.

Des déplacés toujours sans retour possible

Par ailleurs, 33.000 Palestiniens déplacés l'an dernier des camps de réfugiés de Jénine, Tulkarem et Nour Shams ne peuvent toujours pas rentrer chez eux, selon le rapport.

« Les autorités israéliennes expulsent des Palestiniens de leurs habitations autour de la Vieille Ville de Jérusalem-Est à des niveaux alarmants », a déclaré M. Sunghay, affirmant que ces propriétés sont ensuite

remises à des colons ou libérées pour des projets liés aux colonies, notamment un parc et un projet de téléphérique.

Le document fait aussi état de torture et de mauvais traitements infligés à des détenus palestiniens en détention israélienne, y compris des violences sexuelles et des viols, ainsi que de privations de nourriture et de soins médicaux suffisants.

« L'impunité alimente la répétition »

Enfin, M. Sunghay a estimé que l'impunité demeure l'un des principaux obstacles à la fin des violences.

Le cessez-le-feu n'a conduit à aucune forme réelle de reddition de comptes pour les violations commises au cours des années précédentes

« Le cessez-le-feu n'a conduit à aucune forme réelle de reddition de comptes pour les violations commises au cours des années précédentes », a-t-il déclaré.

« L'impunité alimente la répétition. La plupart des horreurs documentées ici, comme celles documentées pendant des décennies auparavant, sont restées impunies, sans aucune perspective de justice pour les victimes ».

M. Sunghay a enfin insisté sur le fait qu'au-delà des condamnations, les États doivent prendre d'urgence toutes les mesures conformes au droit international pour mettre fin à l'occupation israélienne, démanteler les colonies existantes, protéger les civils, garantir l'obligation de rendre des comptes pour les violations graves commises par toutes les parties et permettre aux Palestiniens d'exercer leurs droits humains.

« Dans un contexte comme celui-ci, l'absence d'action n'est pas de la passivité. C'est une autorisation », a-t-il conclu.

- ◆ Recevez des mises à jour quotidiennes directement dans votre boîte mail - [Inscrivez-vous ici.](#)
- ◆ Téléchargez l'application ONU Info pour vos appareils [iOS](#) ou [Android](#).

- [Haut commissariat aux droits de l'homme](#)